

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLANQUEFORT

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Séance ordinaire du : 11 février 2019

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 33

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Aujourd'hui le onze février deux mille dix-neuf à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Blanquefort dûment convoqué en date du 4 février 2019 (convocation affichée en Mairie en date du 4 février 2019) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Véronique FERREIRA, Maire

PRESENTS A LA SEANCE

PRESENTS : Véronique FERREIRA, Maire

Pierre LABORDE, Sylvie CESARD-BRUNET, Patrick BLANC, Brigitte GUYONNAUD, Jean-Claude MARSAULT, Sandrine LACAUSSE, Jacques PADIE, Isabelle MAILLE et Michel BRET, Adjoints.

Sylvie-LACOSSE-TERRIN, Matthias SWIERZEWSKI (à partir de la délibération n°19-002), Aysel AZIK, Jean-Marie DELUCHE, Virginie JOUVE, François GUENET, Christiane DEPALLE, Bruno FARENIAUX, Christophe JUSSON, Aurore LAMOTHE, Francis JOVER, Danièle LALEMANT, Philippe GALLES, Isabelle FREDOUEIL, Nathalie GAUTIER, Luc SIBRAC, Patricia DUREAU, Fabienne CASTAING et Louis VERGNEAUD, Conseillers Municipaux.

EXCUSES REPRESENTES : Matthias SWIERZEWSKI (jusqu'à la délibération n°19-001), Gilles PENEL, Dominique CORSAN, Christian FACIONE et Valérie CARPENTIER.

ABSENTE :

SECRETAIRE DE SEANCE : Aurore LAMOTHE.

LA SEANCE EST OUVERTE

En vertu de la loi du 2 mars 1982
codifiée, le Maire certifie que la
présente délibération (et ses
annexes)
a été RECUE en Préfecture

le

et PUBLIEE en Mairie

le

Le Maire

Affaire n° 19-008

MOTION DE SOUTIEN A L'APPEL « NOUS VOULONS DES COQUELICOTS »

Dans le cadre de son Agenda 21 et en devantant la réglementation, la ville de Blanquefort initiait dès 2008 l'expérimentation de la gestion raisonnée de ses espaces verts, avec une quasi-généralisation de ces pratiques l'année suivante. Ainsi, des tontes et des fauches raisonnées avaient été initiées et l'usage de pesticides de synthèse a rapidement été abandonné.

Aujourd'hui, la ville a développé ces pratiques également sur ses terrains de sports et son cimetière, allant ainsi plus loin que la loi interdisant aux collectivités depuis le 1^{er} janvier 2017 l'usage de pesticides pour l'entretien des espaces verts publics.

L'association « Nous voulons des coquelicots » a lancé un appel, reproduit ci-dessous, visant à demander l'interdiction complète des pesticides de synthèse :

« NOUS VOULONS DES COQUELICOTS

Appel pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse

Les pesticides sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant. Ils sont dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs et l'estomac des abeilles, dans le cordon ombilical des nouveau-nés, dans le nid des oiseaux, dans le lait des mères, dans les pommes et les cerises. Les pesticides sont une tragédie pour la santé. Ils provoquent des cancers, des maladies de Parkinson, des troubles psychomoteurs chez les enfants, des infertilités, des malformations à la naissance. L'exposition aux pesticides est sous-estimée par un système devenu fou, qui a choisi la fuite en avant. Quand un pesticide est interdit, dix autres prennent sa place. Il y en a des milliers.

Nous ne reconnaissons plus notre pays. La nature y est défigurée. Le tiers des oiseaux ont disparu en quinze ans; la moitié des papillons en vingt ans; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies ; les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots ! Rendez-nous la beauté du monde !

Non, nous ne voulons plus. À aucun prix. Nous exigeons protection.

Nous exigeons de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France. Assez de discours, des actes. »

En accord avec son action proscrivant l'usage des pesticides, et dans le cadre des objectifs fixés dans l'acte 2 de son Agenda 21, le Conseil municipal de Blanquefort :

- soutien l'appel « Nous voulons des coquelicots », proposé par l'association du même nom
- demande l'interdiction complète des pesticides de synthèse

Mise aux voix, la motion ci-dessus est adoptée à 32 voix pour et 1 contre (L. Vergneaud).

Fait à BLANQUEFORT le 11 février 2019.
Pour expédition conforme,
Le Maire